

## RAPPORT DE GESTION DE L'ASSURANCE DE GROUPE POUR L'ANNÉE 2024

**Organisateur:** Fonds de Sécurité d'Existence de l'Ameublement et de l'Industrie  
transformatrice du Bois - Commission paritaire 126

**Numéro BCE:** BE0426106251

**Numéro de référence de l'assurance de groupe:** 12838

**Numéro Sigedis :** 2011-0000-0000-0002-1342-1619

# RAPPORT DE GESTION DE L'ASSURANCE DE GROUPE POUR L'ANNÉE 2024

Numéro BCE: BE0426106251

Numéro de référence de l'assurance de groupe: 12838

## Quel type d'engagement de pension?

Cette assurance de groupe assure un engagement de pension de type contributions définies avec constitution d'une réserve libre. Avec ce type d'engagement, l'affilié connaît le montant des contributions. L'organisateur garantit le rendement minimum légal. L'affilié a droit à la totalité du rendement généré sur les contributions versées après déduction des frais et de la partie du rendement qui sert à constituer une «réserve libre».

## Quelle est la méthode de financement pour financer les prestations?

Les prestations de pension sont constituées via la méthode de capitalisation individuelle en branche 21. Les prestations de pension sont financées au moyen de contrats individuels d'assurance vie avec taux garanti. Ces contrats prévoient le versement d'un capital à l'âge de la retraite ainsi qu'en cas de décès avant l'âge de la retraite. Les actifs du fonds de financement sont gérés selon la méthode de la « capitalisation collective ». Il n'y a pas de contrats assurant un capital décès supplémentaire en cas de décès avant l'âge de la retraite.

## Qui finance l'engagement de pension?

### prestation en cas de pension

La constitution de la pension est uniquement financée par des contributions à charge de l'organisateur.

### prestations en cas de décès

Il n'y a pas de contrats assurant un capital décès supplémentaire.

## Y-a-t-il eu des changements structurels dans le financement de l'engagement de pension?

Il n'y a pas eu de changement structurel dans le financement de l'engagement de pension.

## Quelle méthode est utilisée pour le calcul de la garantie de rendement légale?

La méthode horizontale est d'application. En cas de changement de la garantie de rendement légale, le nouveau taux sera d'application sur toutes les nouvelles primes versées après le changement de taux. Les réserves constituées avant le changement de taux continueront à évoluer à l'ancien taux.

## Quel est le niveau de financement de la garantie de rendement légale?

Le niveau de financement s'élève à 100%.

## Quels coûts s'appliquent à votre assurance de groupe ?

### coûts sur les primes

#### primes finançant la garantie constitution de pension

frais de gestion sur les contributions

commission sur les contributions

### coûts sur les réserves

frais d'inventaire sur les réserves vie

### Remarque concernant les frais de gestion

Les frais de gestion sur les primes sont entièrement à charge de l'organisateur et n'ont donc aucune influence sur le rendement que l'affilié perçoit sur les contributions versées. Les contributions prévues dans la convention collective de travail sectorielle sont intégralement affectées aux contrats individuels sans déduction des frais de gestion.

# RAPPORT DE GESTION DE L'ASSURANCE DE GROUPE POUR L'ANNÉE 2024

Numéro BCE: BE0426106251

Numéro de référence de l'assurance de groupe: 12838

## Une réserve libre est-elle constituée ?

Une réserve libre est constituée. L'organisateur peut l'utiliser pour apurer un éventuel déficit constaté dans le cadre de la garantie de rendement légale ou attribuer un rendement supplémentaire aux affiliés.

## Comment est financée la réserve libre ?

Le règlement prévoit que le comité de surveillance décide chaque année si l'institution de pension attribue la participation aux bénéficiaires aux contrats individuels ou à la réserve libre. Tout comme l'année dernière, le comité de surveillance a décidé d'affecter l'intégralité de la participation aux bénéficiaires aux contrats individuels puisque le taux d'intérêt garanti majoré de la participation aux bénéficiaires n'est pas suffisant afin de garantir le rendement minimum légal.

## À combien s'élève la réserve libre à la fin de l'année ?

### Les réserves libres du fonds collectif investies en branche 21

solde du fonds de financement :

€ 38.801,24

Les réserves « branche 21 » du fonds de financement évoluent à un taux d'intérêt garanti de 1 %. L'assureur octroie une participation bénéficiaire brute à ces réserves de 0,75%.

# RAPPORT DE GESTION DE L'ASSURANCE DE GROUPE POUR L'ANNÉE 2024

Numéro BCE: BE0426106251

Numéro de référence de l'assurance de groupe: 12838

## Quelles sont les bases techniques utilisées?

### Quel type de garantie est d'application ?

L'assurance de groupe offre un rendement garanti sur les réserves ainsi que sur les primes futures. À chaque modification du taux d'intérêt garanti, le nouveau taux d'intérêt ne s'applique qu'aux nouveaux contrats et aux augmentations de primes des contrats existants.

### Aperçu des taux d'intérêt garantis

Taux	période
3,25%	A partir du 1/07/2008 jusqu'au 30/11/2014
1,75%	A partir du 1/12/2014 jusqu'au 30/11/2016
0,75%	A partir du 1/12/2016 jusqu'au 30/11/2017
0,50%	A partir du 1/12/2017 jusqu'au 30/11/2018
0,10%	A partir du 1/12/2018 jusqu'au 30/11/2021
0,00%	A partir du 1/12/2021

### tables de mortalité utilisées pour la garantie vie

Il n'y a pas de table de mortalité car une formule de capitalisation pure est d'application.

### tables de mortalité utilisées pour la garantie décès

Aucune table de mortalité n'est utilisée car une formule de capitalisation pure est d'application pour la constitution de la pension et qu'aucune prestation supplémentaire n'est assurée en cas de décès.

## Quel est le rendement de l'assurance de groupe ?

### Quel est le rendement des contrats d'assurance individuels ?

#### Participation bénéficiaire sur les contrats vie

L'assurance de groupe offrant un rendement garanti sur les réserves ainsi que sur les primes futures, une participation bénéficiaire brute est attribuée à chaque contrat afin d'obtenir un rendement moyen global d'au moins 1,75%.

### Comment les réserves du fonds de financement sont-elles investies?

#### Les réserves du fonds collectif investies en branche 21

##### Les réserves du fonds collectif investies en branche 21

solde du fonds de financement : € 1.634.040,05

Les réserves « branche 21 » du fonds de financement évoluent à un taux d'intérêt garanti de 1 %. L'assureur octroie une participation bénéficiaire brute à ces réserves de 0,75%.

## Quelle est la stratégie d'investissement?

### Politique d'investissement de la branche 21

Pour la stratégie d'investissement suivie pendant l'année, veuillez vous référer au document ci-joint 'Return news de décembre 2024.